

possible de transmettre l'avertissement et le rappel », car si sa poitrine se trouvait resserrée, le Prophète resterait dans l'état d'extinction sans “voir” rien d'autre que la Vérité incréée, et il regarderait cette Vérité avec le regard du néant pur (*al-'adam al-mahḍ*), or alors comment pourrait-il dans un tel état, “avertir”, “exhorter”, “ordonner”, “interdire” ?<sup>104</sup>

Si l'on considère que le début de cette sourate est une forme de serment, le sens en serait alors le suivant :

« J'en jure par le Tout, depuis son premier degré jusqu'à son dernier », ou encore « par le Nom Suprême (*al-Isṁ al-A'zam*) » – car le *Ṣâd* étant le support du Trône, alors que le Trône enveloppe l'Essence et les Attributs et l'ensemble, il est le Nom Suprême même –, ﴿ ceci est le Livre ﴾ dont la Science fut ﴿ descendue vers toi ﴾ ! Ou bien : « Ce Coran est ﴿ un Livre descendu vers toi ﴾ ».

## Sourate X : Jonas [*Yunûs*]

Texte :

﴿ 1. ALIF-LÂM-RÂ' . Celles-là sont les Signes du Livre Sage. ﴾

104. Un message destiné à une créature ne saurait être adressé là où l'on voit uniquement Dieu ; la perception de la créature en tant que telle est donc indispensable pour l'accomplissement de la mission.

الإندار و التذكير إذ لو ضاق لبقني في حال الفناء  
لا يرى إلا الحق في الوجود و ينظر الى الحق  
بنظر العدم المحض فكيف ينذر و يذكر و يأمر  
و ينهي

على تقدير القسم فمعناه بالكل من أوله الى  
آخره أو بإسم الله الأعظم إذ ص حامل العرش  
و العرش يسع الذات و الصفات و المجموع هو  
الاسم الأعظم هو ﴿ كِتَابٌ أَنْزَلْنَاهُ عَلَيْكَ ﴾ علمه أو  
لهذا القرآن ﴿ كِتَابٌ أَنْزَلْنَاهُ عَلَيْكَ ﴾

﴿ الرَّتْلِكَ آيَاتُ الْكِتَابِ الْحَكِيمِ ﴾

Commentaire :

﴿ ر ﴾ إشارة الى الرحمة التي هي الذات المحمدية

لقوله ﴿ وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ ﴾

و ﴿ ال ﴾ مرّ ذكرهما

﴿ تِلْكَ ﴾ أي ما أشير اليه بهذه الحروف أركان

كتاب الكل ذي الحكمة أو المحكم المتقن تفاصيله

أو أقسم بالله باعتبار الهوية الأحادية جمعا وباعتبار

الصفة الواحدية تفصيلا في باطن الجبروت

و ظاهر الرحموت على ما ذكر أو على أن تلك

Le *Râ'* est une désignation de la *Rahmah*<sup>104</sup>, ou la Miséricorde, qui est l' "Essence Muhammadienne" (*adh-Dhât al-Muḥammadiyyah*) conformément au verset : ﴿ Et nous ne t'avons envoyé (*arsalnâ-ka*) que comme Miséricorde pour les mondes ﴾<sup>105</sup>.

Quant à l'*Alif* et au *Lâm* leur sens a été expliqué précédemment<sup>106</sup>.

﴿ Celles-là ﴾ ou ﴿ ces choses-là ﴾ (*tilka*), que je désigne par les Lettres mentionnées sont les "fondements (*arkân*) du Livre du Tout-Universel" détenteur de la Sagesse, ou du Livre aux Détails précis et fermement établis.

On peut encore comprendre le début de cette sourate comme une formule de "serment par Allâh" (= "au nom d'Allâh"), en considérant tout d'abord l'Ipséité-Unité (*al-Huwiyyah al-Aḥadîyyah*) d'une façon synthétique, et en considérant ensuite l'Attribut d'Unicité d'une façon distinctive, d'un côté dans l'intériorité propre au *Jabarût* (le monde des Noms divins et des essences immuables des choses) et d'un autre côté dans l'extériorité propre au *Rahâmût* (le monde manifesté "enveloppé" par la Miséricorde

105. Dont il est l'initiale.

106. *Coran* 21, 107. Il s'agit plus exactement de l'aspect législatif de la personnalité de Muhammad, car son caractère de "miséricorde" (*rahmah*) est, dans le verset cité à l'appui, rattaché à sa "mission législative", en arabe *risâlah*, mot technique de la même racine que le verbe *arsalnâ-ka* dudit verset. Cette précision est nécessaire aussi pour marquer

une distinction entre le symbolisme de la lettre *Râ'* qui est homologuée ici à l' "Essence Muhammadienne" (*adh-Dhât al-Muḥammadiyyah*) et celui de la lettre *Mîm* que l'on trouve par ailleurs désigner la "Réalité Muhammadienne" (*al-Ḥaqîqah al-Muḥammadiyyah*), expressions qui pourraient être facilement confondues.

107. Cf. Les commentaires des sourates II de la Génisse et VII des Limbes.

divine), selon ce qui a été dit <sup>107</sup>.

On peut enfin comprendre aussi que les « signes du Livre » doué de Sagesse sont les versets de la présente sourate elle-même <sup>108</sup>.

الآيات المذكورة في السورة ﴿آيَاتُ الْكِتَابِ﴾

ذِي الْحِكْمَةِ

### Sourate XI : Houd [Hûd]

Texte :

﴿ 1. ALIF-LÂM-RÂ' . Un livre dont les versets furent fixés puis détaillés, de la part d'un Sage, d'un Informé. ﴾

﴿الرَّكَنُ أَحْكَمُ آيَاتِهِ ثُمَّ فَصَّلَتْ مِنْ لَدُنْ حَكِيمٍ خَيْرٍ﴾

Commentaire :

On a traité précédemment des Lettres *Alif, Lâm et Râ'*, ainsi que de la notion de "Livre" (*Kitâb*).

Par les « versets fixés » <sup>109</sup>, il faut comprendre les essences et les réalités dudit Livre dans le Plan universel (*al-'Âlam al-kullî*) qui furent établies immuablement dans leur état, soustraites à tout changement, altération et corruption, préservées contre toute déficience et tout vice.

مر ذكره

﴿أَحْكَمَتْ آيَاتُهُ﴾ أي أعيانه وحقائقه في العالم

الكلبي بأن أثبتت دائمة على حالها لا تتبدل و لا

تتغير و لا تفسد محفوظة عن كل نقص و آفة

108. L'*Alif* désignerait ainsi l'Ipséité-Unité, le *Lâm* l'attribut de l'Unicité dans l'intériorité du *Jabarût* et le *Râ'* ce même attribut dans l'extériorité du *Rahamût*.

109. Le mot *âyât* signifie beaucoup de choses à la fois "sigles",

"signes", "miracles" et "versets" d'un livre révélé.

110. Il s'agit des versets *muhkamât* dont il a déjà été parlé dans le commentaire de la sourate III : « La Famille d'Amram ».